INFOCOMMUNE DÉCEMBRE 2014 N°115

Saint-Léger en Gaume









Commémorations Saint-Léger







1914 - 1918





© Philippe SOSSON

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Vie touristique
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL







COIFFURE Création
Fabiola Weiler
Spécialiste du cheveu et du cuir chevelu
Dames - Hommes
Enfants

Nous allons vous chercher et nous vous ramenons si vous le souhaitez lors de la prise de RDV.
+ Service à domicile

du mardi au vendredi de 8h30 à 18h non stop
le samedi de 8h30 à 16h non stop
+ horaires spéciaux sur rendez-vous

063 21 76 41
0478 81 50 72
Rue du Pachy, 1
6747 CHATILLON

Optique Goffinet
Saint-Léger
Tél. 063/23 92 21

Heures d'ouverture :
Lundi de 14h à 19h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h
Egalement sur RDV

MT Toiture
Couverture, charpente, zinguerie

Mickaël Tasiaux

6 rue de France
6747 Saint-Léger

0491/457005
mt.toiture@hotmail.be

Cédric et Véronique Bressart

Pompes funèbres
Funérarium
Fleurs en soie
Plaques souvenirs



ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES

Service jour et nuit 7 jours sur 7

Rue de Rabais, 6a - **6760 ETHE**
Tél. 063/577 163 0495/505 382

Regifo Edition SPRL

Votre conseiller en communication
M. Roland CROSSET
087 26 78 86 (le soir)

Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale



Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services ?

Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
via Tél. 071 / 74 01 37 ou via mail : *info@regifo.be*

- www.regifo.be -

Table des matières

Le Mot du Bourgmestre 3

Vie communale

Heures d'ouverture de la Maison Communale 4
Horaires d'ouverture de la cafétéria du complexe sportif 4
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 4
Avis à la population 4
Palette de couleurs 5
De nouveaux indépendants 5
Danger 5
Fini le gaspillage 6
Aides aux agriculteurs 6
Jobs étudiants 7
Formation Animateur/Animatrice 7
Fonds des accidents du travail 8
Commémorations 8
Centre Public d'Action Sociale 9

Environnement

Les infos de l' Aive 9
Le Ton dans tous ses états 12
Journées wallonnes de l'eau 12

Vie sociale

Le «P'tit loucèt» 13
Don de sang 13
CCCA / Bibliothèque 14

Vie culturelle

Harmonie Royale Saint-Cécile 14
Fanfare de Saint-Léger 14
Les Z'ateliers du Possible 15

Vie sportive

Journée découverte du sport 16
Triathlon 16

Vie touristique

Deux nouveaux gîtes à Saint-Léger 17
Rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs 17

Petite enfance, jeunesse et enseignement

Service Accueil Temps Libre 18

Nos joies, nos peines 19

Chronique léodégarienne 19

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,

Chers Léodégariens,

Cette année 2014, je ne vous apprends rien, a été marquée dans la plupart des pays européens par la commémoration du centenaire du déclenchement d'une des pires tragédies de notre époque.

…qui malheureusement, fut suivie quelque 25 années plus tard par une même folie meurtrière dont notre village a aussi pâti.

Le monument des fusillés de la guerre 14/18, magnifiquement restauré et que nous venons d'inaugurer nous rappelle cette époque terrible. Il évitera que le souvenir de ces hommes fusillés ne tombe dans l'oubli.

Et lorsqu' on lit la presse ou que l'on écoute les journaux télévisés, on se dit que cela n'a pas vraiment changé. On se bat toujours quelque part sur notre planète.

Il est donc important de tirer les leçons de ces événements passés et surtout de ne pas les oublier.

Les manifestations de commémoration ont donc tout leur sens, car comme l'a dit Winston Churchill : « celui qui oublie son passé se condamne à le revivre »

Mais doit-on pour cela désespérer de l'espèce humaine ? Je ne le pense pas !

Souvenez-vous donc qu'il y a 25 ans tombait pacifiquement le mur de Berlin, appelé aussi mur de la honte, car il séparait depuis 28 ans l'Allemagne en 2 uniquement pour des raisons idéologiques et politiques. Ce jour est devenu le symbole de la réunification d'un pays et surtout de sa population et de ses familles.

Beaucoup de choses vont dans le bon sens, et plutôt que de voir le verre à ½ vide voyons le verre à ½ plein et restons optimiste tout en n'oubliant jamais que rien n'est définitivement acquis.

Je termine en remerciant et félicitant tous ceux qui se sont investis dans la réalisation de l'exposition qui eut lieu en novembre dernier, notamment le cercle de recherche et d'histoire, les élèves des 5e et 6e années de l'école de Meix-le-Tige, ceux de 1re, 2e et 3e années de l'école de Châtillon ainsi que leurs enseignantes.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Bourgmestre,

Alain RONGVAUX



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H
LUNDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
MARDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
MERCREDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
JEUDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
VENDREDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
SAMEDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT						
DIMANCHE										



Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19
B-6747 SAINT-LEGER



Tél : +32 (0)63/23 92 94
Fax : +32 (0)63/23.95.82



www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h00 ou par e-mail :

- Madame Florence TAILLANDIER - 063/23 92 94 - florence.taillandier@publilink.be .
- Monsieur Daniel TOUSSAINT - 063/58 99 22 - 063/23 92 94 - daniel.toussaint@publilink.be.

Horaires d'ouverture de la cafétéria du complexe sportif

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
21h -23h30	21h30-24h	21h -23h	19h -24h	20h30 -24h	Fermé	Fermé

AVIS à LA POPULATION

Pénurie d'électricité et plan de délestage

Contact et information :
Julien Brancaleoni, responsable de la planification d'urgence

À l'approche de cet hiver, la Belgique se trouve dans une situation délicate. Si nous connaissons une période prolongée de grand froid sur toute l'Europe, il y a un risque avéré de **pénurie d'électricité**, résultant principalement d'un déséquilibre entre consommation et production. Sauf incident imprévu, les autorités peuvent détecter ce risque de pénurie et l'anticiper.

Pour éviter ce déséquilibre, et le black-out qui pourrait en résulter, différentes mesures sont prises (utilisation de la réserve stratégique, importations en hausse, etc.). Mais si ces actions ne sont pas suffisantes, il sera nécessaire de diminuer la demande, c'est-à-dire la consommation. Des mesures d'interdiction et de réduction de la consommation à grande échelle pourraient être prises (éteindre les éclairages publics, diminution de la consommation dans les administrations et les entreprises, interdiction d'allumer les éclairages décoratifs, etc.). La nécessité de réduire la consommation d'électricité sera connue 7 jours avant un risque avéré de pénurie. Les ministres compétents avertiront la population de ce risque.

La solidarité sera de mise ! Tous, nous pouvons faire diminuer la consommation globale en diminuant notre propre consommation électrique. Vous trouverez de plus amples informations concernant le risque de pénurie en Belgique et la manière d'agir pour l'éviter sur le site Internet **www.economie.fgov.be**.

Si toutes ces mesures préventives ne permettaient pas de réduire suffisamment la consommation générale d'électricité du pays, il n'y aurait pas d'autre solution pour éviter le black-out que de forcer cette réduction en coupant l'alimentation électrique de certaines zones du pays. Ces coupures momentanées, lors du pic de consommation de fin de journée (entre 17h et 21h), c'est ce qu'on appelle le **plan de délestage**.

Les ministres compétents décideront, la veille du jour de la pénurie, quelles sont les « zones » (appelées « **tranches** »), qui seront privées d'électricité. Les 6 tranches sont réparties sur l'ensemble du pays. **La commune de Saint-Léger se trouve dans la tranche 1B**.

Vous serez informés 24h à l'avance du fait que vous risquez d'être privés d'électricité le lendemain, entre 17h et 21h environ. Vous aurez donc la possibilité de vous y préparer. Pour savoir que faire avant, pendant et après une coupure d'électricité, vous pouvez visiter le site **www.centredecrise.be**.

Le SPF Économie a également ouvert un numéro d'information joignable tous les jours entre 9h et 17h : **0800/120.33**, ou via une adresse mail : **info.eco@economie.fgov.be**.

Le site Internet d'ELIA contient des informations sur le risque de pénurie ainsi qu'un FAQ : **http://www.elia.be**.

Nous nous préparons, en coordination avec les autorités fédérales et le Gouverneur, à ce risque de délestage afin que toutes les mesures soient prises pour veiller à la **sécurité** et l'ordre public.

Si vous devez disposer d'électricité pour des raisons médicales, vous devez vous faire connaître auprès de l'administration communale. Vous pouvez obtenir le formulaire adéquat sur le site de la commune www.saint-leger.be, aux guichets de l'administration ou par mail commune.saint-leger@publilink.be.

Palette de couleurs

Ajout de couleurs à la palette de teintes d'enduits pour les façades sur la commune de Saint-Léger

En 2009, le Conseil communal décidait d'adopter une palette de teintes d'enduits autorisés sur la commune de Saint-Léger (villages de Saint-Léger, Châtillon et Meix-le-Tige).

La Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne, qui avait étudié et créé cette palette, vient d'élargir celle-ci en y ajoutant de nouvelles teintes.

Cette palette, ainsi complétée, offre la possibilité d'une encore plus grande diversité et servira de référence pour les maisons anciennes, pour les maisons plus récentes déjà construites et pour les maisons à construire, tout en respectant les teintes dominantes des silhouettes paysagères et permet **d'éviter les teintes trop artificielles en raison de leur manque de concordance avec les teintes naturelles du paysage**.

D'autres touches, plus colorées, peuvent cependant être employées pour les menuiseries des portes et des persiennes.

La nouvelle palette de teintes d'enduits est consultable à l'Administration communale.



De nouveaux indépendants sur le territoire de notre commune

Fanny Coppens rejoint l'équipe d'ENVIE DE PL'HAIR

Je suis diplômée en technique bio-esthétique de l'ISF à Virton et aussi de l'école biologique en pédicure médicale de Namur. Je suis quelqu'un de très patient et qui aime énormément le contact avec les gens.

Originaire de Saint-Léger j'ai toujours alimenté le rêve de m'installer dans mon village et l'opportunité vient enfin de se présenter à moi. C'est avec un immense plaisir que je vous accueille en toute discrétion dans l'espace bien être tout nouvellement aménagé au salon de coiffure **ENVIE DE PL'HAIR** depuis le 1er octobre.

Venez profiter d'un moment de détente tel que: soin visage, soin du corps, massages aux pierres chaudes qui vous emmèneront loin du stress quotidien.

Je vous propose également mes services de pédicure médicale pour le soin de vos pieds au salon ou à domicile.

Je vais également travailler tous les mercredis dans une maison de repos à Arlon.





Séverine MATHU - Psychothérapie



Elle a terminé ses études à l'U.C.L. en psychologie clinique en 2003. Elle est passionnée par le phénomène de résilience, c'est-à-dire, la capacité qu'ont les personnes à survivre et à se reconstruire après un traumatisme. Elle a d'ailleurs réalisé son mémoire sur ce sujet avec l'aide du psychiatre Boris Cyrulnik et Tim Guénard, le «reconstruit».

Elle pratique aujourd'hui des psychothérapies analytiques, cognitivo-comportementales et systémiques avec aussi bien des enfants que des adolescents, des adultes et des couples.

Elle travaille depuis 10 ans à Etalle en tant qu'indépendante.

Pour une plus large accessibilité et plus de commodité, elle a ouvert aussi un nouveau cabinet à son domicile à Saint-Léger où elle accueille sa patientèle.



DANGER !

Intrusions et Incivisme au domaine militaire de LAGLAND

Vous n'ignorez pas que le Camp LAGLAND n'est pas ouvert au public en raison des activités militaires et des tirs qui s'y déroulent en permanence y compris le week-end.
Ces dernières semaines, il a été malheureusement constaté que des personnes non autorisées ont été aperçues sur le domaine. Une famille avec enfants de la région fut précisément interpellée par le service de sécurité à hauteur d'une zone de réceptacle des tirs, alors qu'un entrainement avec tirs réels avait lieu, et ce malgré les panneaux et affichages signalant cet événement. Le déroulement des tirs fut évidemment perturbé,

mais, fort heureusement, sans conséquence tragiques !
Malheureusement, ce genre d'incident de sécurité se produit de plus en plus fréquemment et notamment durant la période de chasse.
De plus, des dépôts d'ordures clandestins de toutes sortes ont été répertoriés à différents endroits.
Nous attirons votre attention sur la **dangerosité** de l'entrée illégale dans le Camp militaire de LAGLAND et vous enjoignons au respect strict des limitations d'accès régulièrement apposées sur les chemins y menant. **Le non-respect de ces règles de sécurité pouvant engendrer de graves incidents pour les usagers militaires et pour la population civile.**
D'autre part, l'incivisme dont font preuve certaines personnes nécessite l'évacuation par du personnel militaire des déchets illégalement déposés. Ce personnel est donc détourné de ses tâches essentielles.

Fini le gaspillage

Un groupe Facebook pour donner une seconde vie à vos objets

Vous habitez la commune de Saint-Léger.

Le gaspillage est pour vous un non-sens.
Alors ce groupe Facebook est fait pour vous !

https://www.facebook.com/groups/jedonnesaintleger/

Pourquoi ?
En 2014, la gestion des déchets sur la commune de Saint-Léger a coûté plus de 292.000 euros. En 2015, une augmentation de plus de 4% est envisagée par l'intercommunale AIVE.
Nos parcs à conteneurs regorgent de matériaux qui pourraient faire le bonheur de nos concitoyens. Pourquoi ne pas leur donner une seconde vie ? **Offrez-les !** Vous accomplirez une belle action !

Règlement d'utilisation:
- Postez une photo de ce que vous avez à donner ou publiez ce que vous cherchez,
- Il n'y a pas de sottes publications ! Tout peut servir ! (meubles, bibelots, quelques blocs, pavés, fleurs, plantes, terre, livres...),
- Laissez un délai de réponse au-delà duquel, si l'objet n'a pas trouvé d'amateur , il sera emmené au parc à conteneur,
- L'enlèvement se fera par la personne intéressée sauf accord entre les deux parties,
- Si vous habitez en dehors de la commune de Saint-Léger, vous vous engagez à apporter l'objet à la personne intéressée sauf accord contraire entre les parties,
- Aucune annonce commerciale ne peut être publiée! Il s'agit d'un groupe permettant l'échange entre citoyens et destiné à donner une seconde vie à nos objets,
- Les personnes bénéficiaires s'engagent à ne pas revendre les objets récupérés,
- Merci d'indiquer quand l'objet a trouvé acquéreur et de clôturer votre annonce en le notant simplement.

Aides aux agriculteurs

Acteur de proximité et de terrain, la Province de Luxembourg, via le Service Provincial d'Information, de Gestion et de Vulgarisation Agricole (SPIGVA), et le Développement Agri-Développement du CER Groupe, encadrent les agriculteurs luxembourgeois autour de différentes missions:

1 - La comptabilité et les conseils de gestion
La tenue d'une comptabilité analytique permet à l'agriculteur d'obtenir :
- une analyse technico-économique de son exploitation,
- des conseils techniques, agronomiques et financiers judicieux,
- de nombreux services et aides administratives (déclarations de superficie, mesures agroenvironnementales, eaux usées, dossiers ISA).

2 - Le permis d'environnement
La Province de Luxembourg accompagne les agriculteurs de la province de Luxembourg dans leurs démarches de permis uniques et permis d'environnement agricoles.

3 - La formation professionnelle des agriculteurs
La Province de Luxembourg organise des cours à destination de jeunes agriculteurs qui s'installent :
- Cours A (productions animales et végétales)
- Cours B (gestion et installation)

4 - La vulgarisation agricole
La vulgarisation tourne notamment autour de :
- la vulgarisation fourragère : une plate-forme démonstrative de 5 hectares a été développée à Marloie sur les thèmes :
 - de l'autonomie alimentaire (mélanges fourragers, luzerne, poids, féverole, lupin, etc.)
 - du maïs fourrager (techniques nouvelles, vitrine variétale, maïs épis broyés, etc.)
 - agroressource (chanvre industriel)
- l'aide technique aux producteurs laitiers : contrôle des installations de traite, conseils aux exploitants pour améliorer la qualité du lait, etc.

5 - Les aides aux agriculteurs
- Fonds des Calamités en Faveur des Agriculteurs de la Province de Luxembourg :
 ASBL qui accorde une assistance financière, sous forme de dons ou de prêts, aux agriculteurs qui subissent des calamités professionnelles exceptionnelles.
- Service de remplacement :
 ASBL qui met à la disposition des agriculteurs qui en sont membres, du personnel pouvant assurer le remplacement de l'exploitant (maladie, accident, hospitalisation, décès, événements familiaux, vacances, etc.).

6 - La promotion
- Produits locaux
- Projet de biométhanisation
- Concours des Fermes fleuries
- Opérations Agricharmes

Contacts :
Province de Luxembourg, Service Provincial d'Information, de Gestion et de Vulgarisation Agricole : 084/22.03.06 - **infospigva@province.luxembourg.be**
CER Groupe, Département Agri-Développement : 084/22.02.11 – **info@cergroupe.be**

Jobs étudiants

Les formulaires de candidature à compléter sont disponibles :
- au guichet de l'Administration communale,
- sur le site Internet de la commune (**www.saint-leger.be**)
- sur le site Internet de l'Accueil Temps Libre (**https://sites.google.com/site/atlsaintleger**)
- ou par mail à **commune.saint-leger@publilink.be** ou **daniel.toussaint@publilink.be** ou **auxane.jacob@promemploi.be**

L'administration communale de Saint-Léger recrute des étudiants pour la saison estivale 2015

- Service travaux,
- Service forestier,
- Syndicat d'Initiative (accueil et entretien des abords)

Conditions de recrutement :

être âgé de 16 ans au moins au jour de l'engagement,

Priorités d'engagement :
- connaissances de la commune,
- date de la candidature,
- expérience dans un travail similaire.

La lettre de candidature, comportant la signature manuscrite sera adressée UNIQUEMENT par courrier ou par remise d'un écrit contre accusé de réception, dans le délai fixé par l'avis de recrutement, au Collège communal, Commune de Saint-Léger, Rue du Château, 19, 6747 Saint-Léger, **pour le 03 avril 2015 au plus tard**.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de :

Florence TAILLANDIER - 063/23.92.94 –
florence.taillandier@publilink.be
Daniel TOUSSAINT - 063/58.99.22 –
daniel.toussaint@publilink.be

Attention : le nombre places à pourvoir est limité. La date de dépôt des candidatures est primordiale !

Le Centre sportif et culturel de Saint-Léger recrute pour la saison estivale 2015

- plusieurs étudiant(e)s pour la gestion de la cafétéria (service aux tables, installation de la terrasse, rangement et nettoyage).
 Une préférence sera donnée aux personnes ayant une expérience dans l'Horeca.
- des maîtres-nageurs brevetés pour la surveillance de l'espace baignade du lac.

Conditions :

Avoir **18 ans accomplis le 28 juin 2013**.

Les candidatures doivent être rentrées **pour le 1er mai 2015** au plus tard !

Attention : le nombre de places à pourvoir étant limité, les candidats seront sélectionnés en fonction de l'ordre chronologique de rentrée des candidatures, de l'expérience éventuelle et d'une évaluation du travail effectué les années précédentes, le cas échéant.

Les candidatures sont à adresser à :

Centre Sportif et Culturel et Saint-Léger
Att. Madame Monique JACOB, Présidente
c/o Administration communale de Saint-Léger
Rue du Château, 19
6747 SAINT-LEGER

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de
Mme Monique JACOB – 0471 83 15 13 –
monique.jacob@publilink.be
M. Daniel TOUSSAINT – 063/58.99.22 –
daniel.toussaint@publilink.be

L'administration communale de Saint-Léger recrute des étudiants animateurs/animatrices pour la plaine d'été 2015

Les dates des plaines de cet été 2015 :

20-24 juillet	27-31 juillet	3-7 août	10-14 août
Les petits (2½-4ans)	Les grands (4-12 ans)	Les grands (4-12 ans)	Les petits (2½-4 ans)
Les grands (5-12 ans)			

Condition obligatoire pour postuler : **avoir au moins 16 ans le 20 juillet 2015**.



Renseignements : **auxane.jacob@promemploi.be**

Formation ANIMATEUR/ANIMATRICE

Tu as plus de 16 ans,
tu aimes t'occuper des enfants,
tu aimerais un job étudiant sympa
durant les vacances scolaires
sur ta commune …
… alors, inscris-toi à une formation
pour devenir animateur puis rejoins
l'équipe de la plaine de Saint-Léger.



N'hésites pas à prendre contact avec
Auxane Jacob, Coordinatrice ATL,
- *19, rue du Château - 6747 Saint Léger*
- *auxane.jacob@promemploi.be*
- *0496/53 82 88*

D'autres informations très utiles sont sur le site www.centres-de-vacances.be

Une aide financière de la part de la commune pourrait être envisagée.

Fonds des accidents du travail

Vous employez une femme de ménage, un jardinier ou une autre personne ?

Si vous employez une femme de ménage, un jardinier ou une autre personne, il est important que vous la ou le déclariez à l'Office national de sécurité sociale et que vous l'assuriez contre les accidents du travail. Si vous ne le faites pas, vous vous exposez à une ou plusieurs amendes.

Concrètement, vous devez

- vous identifier en tant qu'employeur auprès de l'Office national de sécurité sociale et
- déclarer le personnel que vous employez via l'application Dimona sur le Portail de la sécurité sociale et
- payer les cotisations sociales requises et
- assurer votre personnel contre les accidents du travail auprès d'une entreprise d'assurances agréée.

Plus d'infos ?

Lisez le dépliant « Personnel de maison : qu'est-ce qui change et pour qui ? » édité par le Fonds des accidents du travail (**www.faofat.fgov.be > À propos du FAT > Publications > Folders**), consultez le Portail de la sécurité sociale **www.socialsecurity.be**) ou contactez le Centre de contact de la sécurité sociale au 02/511 51 51 (tous les jours ouvrables de 7 à 20h).

Commémorations

La mémoire gravée dans le granit

VDE – L'Avenir

Devant un monument totalement rénové, Saint-Léger, Châtillon et Meix-le Tige, les trois villages de la commune ont fait leur devoir de mémoire.

Samedi 8 novembre. La nuit est tombée à l'entrée de Saint-Léger. Seules deux flammes se reflètent sur le granit noir d'un monument que l'en découvre le long de la route en venant d'Ethe. Et voici qu'accompagnés de flambeaux et de poilus en uniforme de 14, s'avancent les autorités communales et les membres du conseil communal des enfants.

Ils sont suivis par de nombreux habitants de la commune. Il est 18 h. C'est le moment d'inaugurer la totale rénovation du monument construit en 1949 en souvenir des 11 victimes civiles fusillées par les Allemands le 24 août 1914. Minute de silence, recueillement, sonnerie aux morts et fleurissement par le maire Alain RONGVAUX d'un monument où le granit a rejoint la pierre de Gaume.

Un granit sur lequel les mots de la mémoire ont été gravés en lettres d'or. Le silence reste de rigueur. C'est au centre sportif, où le Cercle d'histoire et de recherche a installé une très belle expo commémorative, que les paroles seront prononcées.

Les mots de la mémoire

Il y a du monde du côté du lac. Mais avant les discours, ce sont des dizaines de lanternes de la paix que les enfants vont lâcher dans le ciel. Comme si symboliquement, elles allaient porter les messages de mémoire et de paix aux victimes de la guerre de 14-18, mais aussi aux victimes de toutes les guerres. Aux écoliers élus de rappeler aux adultes, mais aussi de transmettre aux générations nouvelles, la mémoire des victimes.

Dont et surtout, les 11 Léodégariens fusillés par les Allemands le 24 août 1914 dont les noms figurent sur le monument de la rue de Virton. Ils s'appelaient Arsène BOULANGER, Auguste HAUMONT, Léopold LETTÉ, Joseph MATHIAS, Jules TRINTELER, Jean-Baptiste GRATIA, Charles LETTÉ, Robert LETTÉ, Alexis RONGVAUX, Charles DROPSY et Clément COLLARD.

«Que le granit soit le garant de leur mémoire durant des décennies, dit alors en substance le maire avant de paraphraser Churchill: «Car qui oublie son passé se condamne à la revivre.».

Hommage musical des trois sociétés de musiques

C'est au centre sportif qu'ont été prononcés discours et évocations. Au cœur même de l'exposition du Cercle d'histoire, ce qui a donné plus de poids encore et d'émotion aux évocations des victimes de la Grande Guerre dans les trois villages de la Commune.

Tout cela ponctué en fin de soirée par le public face à l'imposante formation formée par les musiciens, dans le cadre d'un ensemble rassemblé des Diapasons, de la Fanfare communale et de la Sainte-Cécile.

Photos en page centrale.

70e anniversaire de l'incendie du 5 septembre 1944

Au moment où tous les regards sont braqués, en cette année 2014, vers le déclenchement de la Grande Guerre il y a un siècle, le village de Saint-Léger ne pouvait passer sous silence le fait que, trente ans plus tard, il se retrouvait plongé dramatiquement au cœur d'un autre conflit.

C'est en effet le 5 septembre 1944 qu'à la suite d'une action de représailles due à des troupes allemandes battant en retraite devant l'avancée des Américains, que le centre du village a été incendié. Des civils furent pris en otages, plus de cent-dix maisons furent détruites, de même que l'église. Trois habitants furent abattus alors qu'ils cherchaient à se mettre à l'abri.

À l'occasion de ce septantième anniversaire, le Cercle de Recherche et d'Histoire de Saint-Léger a réalisé un montage audiovisuel sur la base des témoignages recueillis auprès des témoins de ces événements par Julien Rongvaux et Bernard Lempereur. C'est avec l'émotion que l'on devine que certains d'entre eux, toujours présents, et l'ensemble des participants à cette soirée commémorative ont pu se replonger au cœur de cette tragique journée.

Saint-Léger, en ruines, accueillera ses libérateurs d'outre-Atlantique le 9 septembre ...



Centre Public d'Action Sociale
Avis à la population

Vu l'arrivée de la période hivernale, la situation de certaines familles peut être précaire, c'est pourquoi le C.P.A.S. de Saint-Léger vous rappelle qu'il peut vous venir en aide de différentes façons :

- **octroi de l'allocation de chauffage**
- **aide pour vos déplacements via le taxi social**
- **aide via le service de brico-dépannage**
- **aides diverses, via le service social, selon votre situation**
- **information et orientation pour obtenir des aides en matière énergétique**

Si vous êtes dans le besoin, n'hésitez pas à nous contacter. Par ailleurs, si vous connaissez quelqu'un en difficulté, faites-le nous savoir !

C'est en toute discrétion que nous donnerons suite à ces demandes.

Contacts et renseignements

Présidente du CPAS :
Christiane Daeleman : 0476/52.46.21

Service social du CPAS :
Linda Roussel : 063/60.83.41
Stéphanie Noel : 063/60.83.42
Magali Goffin : 063/60.83.43
Anne Di Iulio : 063/ 60.83.49
Stéphanie Boomgaert : 063/60.83.48

ENVIRONNEMENT



Les infos de l'AIVE

NOUVEAU GUIDE PRATIQUE DES PARCS



Les parcs à conteneurs sont indispensables pour évacuer et valoriser de nombreux déchets. 30 filières de collecte différentes y sont organisées, 70% des déchets ménagers y transitent et 140 personnes y travaillent.

Les parcs évoluent en permanence : les consignes de tri suivent l'amélioration des techniques de recyclage et de nouvelles filières se créent.

Fin 2014, l'AIVE réédite le Guide pratique des parcs à conteneurs. Demandez-le à votre préposé et (re-)découvrez quels déchets trier, ce qu'ils deviennent après le parc ainsi que les consignes de tri à respecter.

>>> www.aive.be, profil citoyens, Trier les déchets.

GÉRER LES EAUX DE VOTRE HABITATION

Faut-il raccorder les eaux usées de votre habitation à l'égout ou installer un système d'épuration individuelle ?



Et que faire si vous êtes en zone d'assainissement transitoire ? Si l'égout est en cours de placement dans la rue ou s'il n'est pas encore connecté à une station d'épuration ? Quel système d'épuration individuelle installer : lagunage ou cuve enterrée ? Comment obtenir les primes et l'exonération du coût-vérité assainissement (CVA) ?

L'AIVE sera présente pour répondre à ces questions du 23 au 26 janvier 2015 au salon Batimoi (Wex, Marche-en-Famenne) au stand 5d16.

>>> www.aive.be, profil citoyens, Eaux usées

PROCHAINES FERMETURES DES PARCS

Les parcs à conteneurs seront fermés :

- le vendredi 19 décembre 2014 (formation du personnel) ;
- les jeudis 25 décembre 2014 et 1er janvier 2015.

Les **parcs fermeront** leurs portes à **16h00** :

- les mercredis 24 et 31 décembre 2014.

LE CONSEIL DU MOIS :

PROLONGEZ LA VIE DES OBJETS

Lorsqu'un bien ne nous semble plus utile, notre premier réflexe est trop souvent de le jeter. Pourtant, des alternatives existent : réparation, don, échange, achat et vente en seconde main… Ces nouvelles attitudes aident à réduire les déchets et font du bien à l'environnement et au portefeuille.

Et n'oubliez pas...












POUR QUE LEUR SOUVENIR DEMEURE
Arsène BOULANGER
Auguste HALMONT
Léopold LETTE
Joseph MATHIAS
Jules TRINTELER
Clément COLLARD
Jean-Baptiste GRATIA
Charles LETTE
Robert LETTE
Alexis BONCOMPAIN
Charles DROPSY
OTAGES INNOCENTS FUSILLES ICI
LES 23 ET 24 AOÛT 191





















Une réalisation des élèves des 3e et 4e années 2014 de l'école de Saint Léger

D'où provient cette idée ?

Pour le savoir, remontons quelques mois auparavant. . .

Lorsque nous étions en 3e et 4e année, nous voulions en savoir davantage sur la rivière qui s'écoule en face de notre école. Nous avons donc eu l'idée suivante : créer un panneau didactique et placer celui-ci devant la rivière.

Tout d'abord, nous avons élaboré un planning reprenant les différentes étapes par lesquelles nous devrions passer pour mener à bien ce projet.

Voici la marche à suivre, si vous aussi, vous souhaitez réaliser un panneau didactique pour votre rivière :

- Étape 1 : Se renseigner sur ce qu'est réellement un panneau didactique.
 A quoi sert-il ? Comment en construire un ?
- Étape 2 : Rassembler nos connaissances, nos hypothèses sur la rivière.
- Étape 3 : Vérifier nos hypothèses en nous rendant directement auprès du cours d'eau.
 Sur place :
 - mesurer, à l'aide d'un décamètre, la largeur et la profondeur du cours d'eau à différents endroits,
 - réaliser une course de canards afin d'observer la vitesse du courant (fous rires garantis !),
 - découvrir le vocabulaire autour de la rivière (amont, aval, source, rive droite, rive gauche, méandres. . .) à travers divers jeux.
- Étape 4 : Chercher les informations manquantes dans les livres, sur des cartes géographiques ou sur Internet (l'endroit de la source, les affluents, les confluents. . .).
- Étape 5 : Synthétiser tout ce que l'on a découvert sur la rivière au moyen d'un dessin à la craie dans la cour de récréation. Des jeux sont également permis sur ces dessins !
- Étape 6 : Se renseigner sur les petites bêtes qui peuplent nos rivières. L'idéal est de se rendre à la pêche à ces petites bêtes ! Malheureusement, nous n'en avons pas eu le temps. Hé oui. . . la fin de l'année scolaire approchait déjà à grands pas !
- Étape 7 : Par groupes, créer des ébauches du panneau didactique.

Organiser ensuite une mise en commun afin de réaliser l'ébauche finale.

Une fois notre ébauche réalisée, notre part du travail était terminée. Nous n'avions plus qu'à attendre l'aide d'une graphiste, d'un menuisier et de la commune pour que ce panneau devienne réalité !



Nous avons repris l'école ce 1er septembre 2014 et surprise notre panneau était bel et bien là !

N'hésitez pas à venir y puiser des informations !



(s) Les élèves de 3e et 4e années 2014 de l'école de Saint Léger.



Ce panneau a été financé par le Contrat de Rivière Semois-Chiers asbl et mis en place par le service des Travaux de la commune.

« Félicitations aux enfants et à leur Institutrice pour la réalisation de ce beau travail.

Sensibiliser les enfants au respect de notre environnement en les impliquant dans un travail de terrain concret est une excellente manière de les motiver en classe.

Fiers de leur réalisation, ils seront enclins à respecter au mieux leur environnement et s'en souviendront chaque fois qu'ils passeront le long de leur rivière.

Merci également aux acteurs du Contrat de Rivière pour leur aide précieuse et leur contribution au projet. »

(s) Monique JACOB, Échevine de l'Environnement et Vice-Présidente du Contrat de Rivière.

Journées wallonnes de l'eau

Les journées Wallonnes de l'eau
du 15 au 30 mars 2015

Vous désirez organiser une activité dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau ?

Rendez-vous sur **http://www.semois-chiers.be/journees-de-leau/journees-wallonnes-de-leau-2015-appel-pour-lorganisation-dactivites/**



Le «P'tit loucèt»

En mai dernier, le « P'tit loucèt » a participé au concours « Jardins et potagers naturels » - catégorie « Jardins collectifs » organisé par la Province de Luxembourg.



Un jury a visité le jardin dans le courant du mois de juin en présence des jardiniers. Ceux-ci ont eu le bonheur d'apprendre fin août que le jardin était retenu dans la sélection finale.

Le jeudi 11 septembre, les responsables et les jardiniers du P'tit Loucèt ont été reçus au Palais provincial. Après une heure de discours et de patience, le verdict est tombé : le P'tit Loucèt remporte le **premier prix** du concours dans sa catégorie.

La somme gagnée (250 euros) servira à compléter les aménagements au P'tit Loucèt, notamment par la création d'une mare naturelle.

Merci aux jardiniers qui font de cet espace un havre de nature et de convivialité. Merci également aux nombreux visiteurs qui nous encouragent et respectent cet endroit.

Don de sang

VDE L'Avenir

Hommage a été rendu par la ville de Virton aux donneurs de sang et à l'équipe qui les accueille à la Maison de Croix-Rouge de Vire et Ton.

Un hommage aux donneurs de sang a été rendu en l'hôtel de ville de Virton. Un hommage à quelque 200 personnes qui se sont rendues plusieurs fois en 2013 dans le local de la Maison de la Croix Rouge de Vire et Ton.

«De quoi récolter 1 404 poches. Une preuve de la bonne santé de la section locale de la Croix-Rouge.»

Une raison supplémentaire pour le maire François Culot, de rendre hommage aux donneurs non seulement de la commune de Virton, mais aussi des communes de Saint-Léger, Musson, Meix-devant-Virton et Rouvroy. Et même de quelques voisins français. Entouré par l'échevin Vincent Wauthoz, de la présidente du CPAS Annick Van Den Ende et aussi de l'échevine de Saint-Léger, Monique Jacob, le maire a appuyé son hommage par ces mots

«Donner son sang est le premier acte de civisme».



Monique Jacob, Nicole De Déa, Dominique Henrotin,
Irènes Scholtes, Marie-Christine Léonard, François Rongvaux, Mélanie Neuberg, Muriel Joiris.

Les rendez-vous du vendredi

Novembre 2014

Des après-midis conviviaux et sympathiques pendant l'hiver

Les journées vous semblent longues, l'hiver aussi, vous vous sentez seul (e), vous vous ennuyez, vous avez envie de rencontrer d'autres personnes dans un endroit agréable ?

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés et la bibliothèque proposent aux personnes de plus de 60 ans des rencontres deux fois par mois à la bibliothèque.

Pour quoi faire ?
Nous proposons plusieurs activités au choix mais si vous avez d'autres envies, dites-le nous, faites des suggestions. Ces après-midi vous appartiennent.

Pourquoi à la bibliothèque ?
La bibliothèque est bien chauffée et conviviale.
Des toilettes sont disponibles au même étage.
Pour éviter le bruit, nous répartissons les tables dans les différentes salles de la bibliothèque.
Elle est facilement accessible par ascenseur et entièrement réservée pour vous.

Comment s'y rendre ?
Si vous ne pouvez vous déplacer pour les activités ou les conférences, nous venons vous chercher. Contactez-nous.

Pour qui ?
Les plus de 60 ans

Où ?
A la bibliothèque

Quels jours ?
2 vendredis par mois

Quelles dates ?
14 novembre
28 novembre
12 décembre
9 janvier
23 janvier
6 février
20 février
6 mars
20 mars

Quelle heure ?
Activités de 14h00 à 15h30
Goûter De 15h30 à 16h30

Formalités ?
Pas d'inscription. Vous venez aux dates qui vous conviennent.

Prix ?
Activités : 1 Euro
Goûter : 1 Euro

Les activités proposées

La parlotte
Des tables où l'on discute de tout et de rien avec qui on veut.

Jeux de cartes
Décidez entre vous à quel jeu vous désirez jouer.

Jeux de lettres et de société
Scrabble, top word, et autres jeux à disposition.

Découverte de la lecture sur liseuse
c'est facile à utiliser, léger et on peut agrandir les caractères à sa guise. Essayez !

Les conférences

Nous vous proposons également plusieurs conférences à la bibliothèque.

Lundi 24 novembre à 13h45

Pour une alimentation équilibrée des aînés
ou comment allier plaisir et contraintes autour de la table ?
Par Mélody Goffin, diététicienne et nutritionniste à la Clinique d'Arlon.
La conférence sera suivie d'une dégustation de gâteaux aux pommes.
P.A.F. : 3 Euros

En 2015
(les dates exactes paraîtront dans "Le coin du feu" et l'info-commune).

Revisiter son permis de conduire
ou comment revoir de manière conviviale les règles de circulation.

La sécurité des aînés
Conseils pour se protéger contre les démarcheurs malveillants, les intrus, les appels téléphoniques, le vol et les cambriolages.

L'importance du maintien de l'activité physique

Livraison de livres à domicile

Vous avez envie de lire mais vous n'arrivez pas à vous déplacer ?
Des membres du CCCA, en collaboration avec la bibliothèque, vous apportent à domicile les livres de votre choix (0,6 euro le livre pour un mois).
N'hésitez pas à nous contacter.

Les membres du Conseil Consultatif Communal des aînés

Betty Poncelet, présidente
Christian Staelens, vice-président
Christiane Daeleman, présidente du CPAS
Patrick Demazy, secrétaire
Sabine Scholtus, trésorière
Iwan Laplanche
Michel Marchal
Marie Paillot
Rita Saccomani
Francine Sevrin
Pierre Scheyen

Contactez-nous

Pour tout renseignement, contactez :
Betty Poncelet au 063 23 91 56 ou betty.poncelet@skynet.be
Nathalie Stoz ou Pauline Petit au 063 58 99 24 ou biblislg@publilink.be

Editeur responsable : Bibliothèque « A livre ouvert » - Rue du Château, 19 6747 Saint-Léger

VIE CULTURELLE



Harmonie Royale Sainte-Cécile

Le 6 septembre dernier, l'Harmonie Royale Sainte-Cécile a représenté la Province de Luxembourg au Festival U.S.M organisé au Palais des Congrès de Liège, salle Reine Élisabeth. L'Harmonie a reçu une plaque commémorative de son passage sur scène. Ce concert restera longtemps un bon souvenir pour tous les musiciens.



Fanfare de Saint-Léger

Audition de jeunes et moins jeunes élèves à l'Institut de Musique de la Fanfare communale de Saint-Léger.

En mai dernier, l'Institut de Musique de la Fanfare communale de Saint-Léger organisait son audition de l'année académique 2013/2014. Comme depuis maintenant 8 années, cette audition n'est pas un concours, mais permet aux Parents, aux Proches, aux Amis de la société de se rendre compte du travail de formation effectué par ce département de l'asbl. Le jury n'est pas là pour donner une cotation en points, mais pour écouter, encourager et donner des conseils pratiques aux élèves qui se sont présentés. Cette année, le jury était composé du directeur musical de la fanfare Communale Christophe Mertz, de la responsable de l'Institut de Musique Patricia Poncelet et de 4 Musiciens de la Fanfare.

Les parents et amis étaient nombreux à cette audition et le président de la FC, Michel Rongvaux, s'en est réjoui ; pour les cours d'initiation, les jeunes de 5 et 6 ans présentaient des

chants conduisant vers le rythme, vers la musique. Ces cours d'initiation à la musique sont des cours qui préparent les très jeunes vers cette culture musicale si plaisante, mais pas du plus facile à apprendre. Des élèves plus âgés ont présenté des morceaux de musique plus élaborés et de plus en plus compliqués. Tous ont montré qu'avec de l'application, du travail, la pratique de la musique devenait un hobby agréable, permettant la pratique d'un instrument de musique en tant qu'amateur et pour son plaisir.



Le président Michel Rongvaux dans son mot d'accueil a bien précisé : « *les élèves de l'Institut de Musique de Saint-Léger sont un réservoir de musiciens de la Fanfare communale ; le but de ces cours est une formation à la musique pour tous et à partir d'un certain niveau de formation musicale, de retrouver les élèves dans la société* ». Il a également remercié tous les chargés des cours qui ont travaillé chaque semaine pour l'Institut de Musique ; surtout, Mlle Nathalie Gérardin qui va quitter l'Institut ; elle sera remplacée pour l'année académique 2014-2015 par Melle Claire Munaut, qui effectue des études musicales à l'Institut Supérieur de Musique et Pédagogie « IMEP » à Namur, section pédagogie et créativité musicale.

Michel Rongvaux s'est félicité de la présence dans le jury de Roland Flener, responsable des cours de percussions depuis des années, mais indisponible pour des raisons de santé et remplacé depuis quelque temps par Benoît Dabe, percussionniste au sein de la Fanfare.

L'après-midi d'audition s'est terminé par l'apéritif offert par l'ASBL la Fanfare communale; ensuite, la journée a été clôturée par un repas. Ce repas était une façon de pouvoir discuter, de pouvoir donner ses idées, de mieux se connaître entre les élèves, les parents, les chargés des cours, les responsables de l'Institut.

Les inscriptions pour l'année académique 2014/2015 sont possibles en téléphonant à la Responsable principale Patricia Poncelet, tél. : 063/422312 ou 0474/754727 ou à un membre de l'ASB La Fanfare Communale de Saint-Léger. Contacts également possibles par e-mail : **fcinstitut@gmail.com**.

Les Z'ateliers du Possible

les Z'ateliers du Possible, ateliers d'expression théâtrale proposés par Initiatives Enfance-École Buissonnière et Vie Féminine depuis septembre 2014



Les Z'ateliers du Possible proposent des ateliers théâtre dans la région d'Arlon et St Léger. En quoi cela consiste-t-il ? Nous voudrions faire des stages de formation à l'animation théâtrale pour éducateurs, formateurs ou enseignants, mais aussi des ateliers théâtraux sur différents thèmes de société pour les écoles de la région.

Force est de constater que la demande est forte dans la région, Initiatives Enfance-Ecole Buissonnière et Vie Féminine ont décidés de promouvoir l'expression théâtrale au travers de modules d'animation pour acteurs amateurs et non-acteurs. Notre démarche part d'un constat : nous vivons dans une société qui laisse peu de place à la création et au développement artistiques. Nous souhaitons mettre en place des ateliers de partage, sur base d'échange pour des réalisations de formes artistiques diverses, basées sur des préoccupations directes qui concernent le milieu de vie dans lequel nous sommes implantés. Nous souhaitons être disponibles pour accompagner toute personne désireuse de faire l'expérience de l'expression théâtrale au détour de thème qui la touche.

L'expression théâtrale permet de développer plusieurs axes d'expressions à savoir la confiance en soi, la liberté d'expression, la liberté de création...Ce qui favorise l'évolution de la personne et permet de parler ou d'échanger sur des thèmes importants de la vie sociale actuelle. En effet, la création théâtrale de petite ou grande forme permet de partager avec un public (averti ou non) des idées, des convictions ou des créations sur base d'un partage d'idées et d'émotions.

Vous trouvez notre initiative chouette? Pourriez-vous parler des Z'ateliers du Possible autour de vous? À vos membres, à vos amis, à vos connaissances, à votre famille...



Journée découverte du sport

VDE – L'Avenir

Zoom sur une douzaine de sports samedi 6 septembre. Plus de 60 participants, des plus jeunes aux plus âgés, répondaient à l'invitation d'une journée-découverte des sports lancée et financée par l'ASBL gestionnaire du complexe sportif de Conchibois.

De quoi découvrir pas moins de 16 sports y pratiqués. À savoir basket, badminton jeunes et seniors, tennis de table, karaté, volley, Indiaka, mini-foot, pêche, aïkido, «Je cours pour ma forme» et yoga. L'organisation impeccable d'Armand Schmit a permis à chacun de faire connaissance avec chaque sport. Voire pour une quarantaine ayant tenté l'initiation à 5 sports, de recevoir un essuie de bain en cadeau. «En fin de séance, une satisfaction unanime s'exprimait autour des tables de la cafétéria», se félicitaient les cinq animateurs issus du CA du Centre. Alors que quelques jours plus tard, Monique Jacob leur présidente annonçait déjà des retombées dans les clubs.



Triathlon

Une nouvelle section Jeune au sein du PowerMaxX – Trévires Triathlon Club

Depuis plusieurs années le club regroupe des passionnés de triathlon et organise (depuis 7 ans déjà) son triathlon annuel à Saint-Léger le 2e dimanche de septembre et une allure libre à Fouches en février.

Cette année, une section Jeune a été ouverte avec pour objectif d'initier les enfants aux joies du triathlon, de les encadrer et de les encourager à s'investir dans un sport complet, le tout dans une approche ludique.

Les entrainements sont organisés à Habay-la-Neuve sous forme de stages qui ont lieu un week-end sur deux avec des entrainements répartis sur les deux jours (Course à Pied et Natation le samedi après-midi et VTT le dimanche matin). Nous intégrons également l'apprentissage des transitions, moments clés du triathlon.
La section Jeune compte déjà plusieurs enfants ayant déjà participé à des triathlons ou duathlons, mais également des enfants qui découvrent les joies du triathlon. Elle est ouverte à tous les enfants désireux de pratiquer un sport complet dans une ambiance conviviale et respectueuse de tous les participants.

Plus d'information

sur le site : **www.powermaxx.be** ou
à l'adresse suivante :
powermaxx.triathlon@gmail.com

Thierry Mathieu (responsable section Jeune)
Aurélien Cheppe (président)





Deux nouveaux gîtes à Saint-Léger

Au d'vant du bois
Gites ruraux

L'offre en logements touristiques s'étoffe dans la commune de Saint-Léger puisque, après la création des premières chambres d'hôtes Isachri (www.isachri.be) par Isabelle et Christian Staelens, c'est au tour des premiers gîtes à faire leur apparition.

En effet, les gîtes « Au d'vant du Bois », tenus par Nathalie et Bruno STOZ, viennent d'être officiellement reconnus par le Commissariat Général au Tourisme et ont obtenu le label « 3 épis ».

Deux gîtes baptisés **« Murmures forestiers »** et **« À travers champs »** pouvant accueillir respectivement 6 et 8 personnes ont été aménagés dans une maison typiquement gaumaise totalement rénovée.







Les gîtes peuvent être réservés pour un week-end (2 ou 3 jours), un midweek (5 jours) ou une semaine entière (7 jours).

Renseignements :
Site Internet : **www.gites-saint-leger.be**
Mail : **nathalie@gites-saint-leger.be**
Tél. : 0472 84 30 99

Rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs en 2015



Pour rappel : venus des quatre coins de la France, de la Suisse, de la Belgique, quelque 400 à 500 citoyens « SAINT-LÉGER » investiront notre « Saint-Léger », le week-end de la Pentecôte 2015, soit du 23 au 25 mai 2015.

C'est en effet chez nous que se déroulera le rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs.

Étant donné que l'offre de logement doit être communiquée, dans le courant du mois de novembre prochain, aux personnes intéressées par ledit rassemblement, **nous souhaitons vivement augmenter l'offre d'accueil chez l'habitant.**

C'est pourquoi, si vous aimez le contact, si vous avez une ou plusieurs chambres libres à ces dates, si vous pouvez préparer un petit-déjeuner convivial, l'ASBL vous invite à prendre contact avec :

- M. Jean-Claude JACOB, rue de France, 42 à Saint-Léger - 063/23 94 57 - **jeanclaude.jacob@skynet.be** ou
- Mme Betty PONCELET, rue de la Bruyère, 1 à Saint-Léger - 063/23 91 56 - **betty.poncelet@skynet.be**.

Les personnes qui se sont déjà manifestées sont reprises dans notre liste.

D'avance, nous vous en remercions.

l'ASBL « Les Amis de LEO-Saint-Léger-en-Gaume »

Appel aux bonnes volontés.

Nous avons encore besoin de bénévoles pour nous aider quelques heures pendant ce grand week-end. Aidez-nous à compléter notre liste.

Pour tous renseignements et inscriptions merci de vous adresser à

- GOBERT Francine – 063 239056 – 0478 927716 – **frgobert@voo.be**
- LEFÈVRE Muriel – 063 249056 – **muriellefevre_9@skynet.be**

PLAINE de TOUSSAINT

Une vingtaine de petits diables et de grands sorciers réunis auprès de deux grands vampires protecteurs







Toutes les photos sont sur le site de l'Accueil Temps Libre

https://sites.google.com/site/atlsaintleger

17e Animation intergénérationnelle

Mercredi 15 octobre
après-midi







Rencontre

Amusement

C'est autour d'ateliers très divers que se sont réunis des enfants et des « ainés ».
Ainsi, certains ont commencé la construction d'une cabane, d'autres ont découvert les aiguilles et les fils, quelques-uns ont concocté un gâteau aux pommes, d'autres ont coupé, collé et décoré. Les plus petits ont chanté, dansé, écouté des histoires, bricolé...
Bref, beaucoup d'amusement pour tous.

Vivement la prochaine : mercredi 10 décembre !

Plaine Carnaval 2015

16 – 20 février

pour les enfants de 2,5 à 12 ans

École de Meix-le-Tige

30 €

(25 € à partir du 2e enfant)

places limitées

Activités : 9h-16h30

Accueil : dès 7h30 jusque 18h

Repas : casse-croûte

Collations offertes

Site Internet de l'Accueil Temps Libre Saint-Léger :
https://sites.google.com/site/atlsaintleger

Coordinatrice ATL : Auxane JACOB
0496/53.82.88
auxane.jacob@promemploi.be

Échevine Petite Enfance : Anne SCHOUVELLER
0497/28.66.13

NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

24.07.2014 : ABASSI Omar, fils de Aymen et de Mariam SAMALI
04.08.2014 : GASPARD Rachel, fille d'Olivier et d'Anouchka KRUNANSKI
12.08.2014 : MAGNETTE Johanne, fille de Thomas et de Delphine LALOY
24.09.2014 : STASSIN RANAIVOSON Aro, fils de Philippe et de Faneva RANAIVOSON
04.10.2014 : DETAILLE Zola, fille de Mathieu et de Laetitia LETTE
08.10.2014 : PETERS Nils, fils de Grégory et de Cécile TRINTELER
12.10.2014 : WOLFF Hugo, fils de Kévin et de Florence LOCATELLI
14.10.2014 : BERTOUX Aloïs, fils de Simon et d'Alexia HENSMANS
13.10.2014 : WILKET Eziot, fils de Christophe et de Roxane CLAIRBOIS
24.10.2014 : KAMIC Imran, fils d'Elvir et de Sadika KAMIC
31.10.2014 : PECHON Tom : fils de Maxime et de Mélanie PREMONT

Mariages

16.08.2014 : CONROTTE Pierre et ROBIN Delphine
16.08.2014 : ONRAET Gaëtan et CARLIER Vanessa
06.09.2014 : MERTZ Grégory et BEVER Laurence
06.09.2014 : DUCHENE Jérôme et WEIN Sabrina
20.09.2014 : SOBLET Yves et GOOSSENS Caroline
11.10.2014 : DLEHEZ Raphaël et GUICHART Alyssa

Décès

21.08.2014 : HAMES Arthur époux de SOSSON Eva
19.08.2014 : DUSSART Jeanny veuve de JACQUEMIN Georges
10.09.2014 : GARANT Marie-Louise veuve de PIMPURNIAUX Léo
20.09.2014 : DEPIENNE Christiane veuve de SRVAIS René
11.11.2014 : SIMON Francis

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Décembre 2014

14/12/2014
Fanfare communale - repas choucroute Institut de Musique
Renseignements RONGVAUX Michel 063/23.91.82 - 0494/596 409 -
GILSON Jean : 063/23.93.28

20/12/2014
MAIS OÙ CRÈCHE SAINT- LÉGER ?
Rendez- vous à 18 h 45 sur le parvis de l'église ou la commune vous offrira le verre de l'amitié. Départ pour un circuit de dégustation dans les rues de Saint- Léger. 8 arrêts vous attendent. Circuit à faire librement ou en compagnie de la chorale avec le père Noël ou avec l'Harmonie Ste Cécile.
Informations chez GOBERT Francine – S.I. – 003263 239056 ou 0032 478927715.

22/12/2014
Atelier Floral à Saint- Léger
Renseignements : Mme CORNETTE
cornette_henry@yahoo.fr

26/12/2014
15e CORRIDA LEODEGARIENNE
Premier départ : 19 h 00 – PAF : 1 € -
LOCAL DU PATRO
Renseignements :
JOIRIS Muriel : 0032 475777569 ou
LEMPEREUR Philippe : 0032 498210727
Boissons chaudes – petite restauration – bar à huîtres

28/12/2014
Les Diapasons de Meix- le- Tige Concert de Noël Renseignement : 0496/15.49.23

Janvier 2015

10/01/2015

Ramassage des sapins par le PATRO contre remise de l'euro symbolique.

10/01/2015

Distribution des sacs poubelle.

10/01/2015

Concert de Nouvel An. Org. : Harmonie Royale Sainte-Cécile

L'agenda peut être consulté sur le site de la commune :

www.saint--leger.be

LÉ LYS
créations florales

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h30
Dimanche de 10h à 12h30
Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 – 6747 Saint-Léger
063/ 67 67 05



Ma Cuisine (30) Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30
mardi - jeudi et vendredi de 10h00 à 18h30
samedi de 10h00 à 17h00



Kevin BILOCQ
0497/94 27 19
www.kevinbilocq.be

Terrassement - Nivellement
Evacuation
Aménagements extérieurs

Rue du Pachy, 22 - 6747 Châtillon
Fax: 063 38 70 51

SPRL GARAGE DU CENTRE

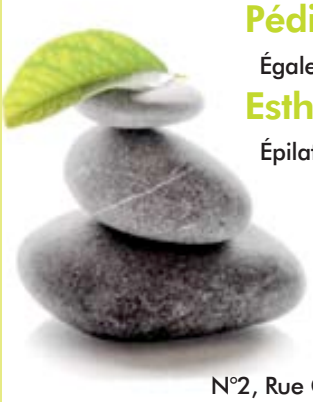
14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN



Coppens Fanny

Pédicure Médicale :
Également à domicile sur demande

Esthéticienne :
Épilation, massages, soins visage et corps

Envie de PL'Hair
Salon de coiffure

063 22 08 88

Uniquement sur rendez-vous
N°2, Rue Godefroid Kurt - B-6747 Saint-Léger

Poncelet Assurances

Assurances - Prêts - Financements
Agréé F.S.M.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be